

Suivi des crédits aux entreprises en Guyane au 30 septembre 2014

L'encours global de crédits aux entreprises guyanaises déclaré au Service central des risques (SCR) s'établit à 1 709,8 M€ à fin septembre 2014. Les crédits mobilisés ont enregistré une hausse de 3,7 % en rythme trimestriel et 9,2 % en rythme annuel, ceux-ci représentent désormais 89,4 % de l'encours global. Quant à l'encours mobilisable, il s'inscrit en baisse de 3,9 % ce trimestre, tout en affichant une croissance de 6,2 % sur les 12 derniers mois.

Les secteurs de la construction (+29,7 %) et des activités immobilières sont les deux premiers contributeurs de la hausse de l'encours mobilisé avec respectivement 19,9 M€ et 13,5 M€, soit 61 % de l'augmentation totale du trimestre. Les secteurs du transport et de l'hébergement restauration affichent également des variations trimestrielles significatives, respectivement +13,5 % et +37,2 %, soit une hausse de 8,9 M€ cumulée.

L'activité immobilière continue de concentrer la plus grande part des financements de la Guyane, 70,6 % de l'encours global. Les bailleurs sociaux représentent 71,3 % des encours immobiliers soit 861 M€, un montant en hausse de 0,9 % ce trimestre et de 7,3 % sur un an. Les risques hors bailleurs sociaux (347,0 M€) progressent de 0,4 % au troisième trimestre et de 14,5 % en rythme annuel.

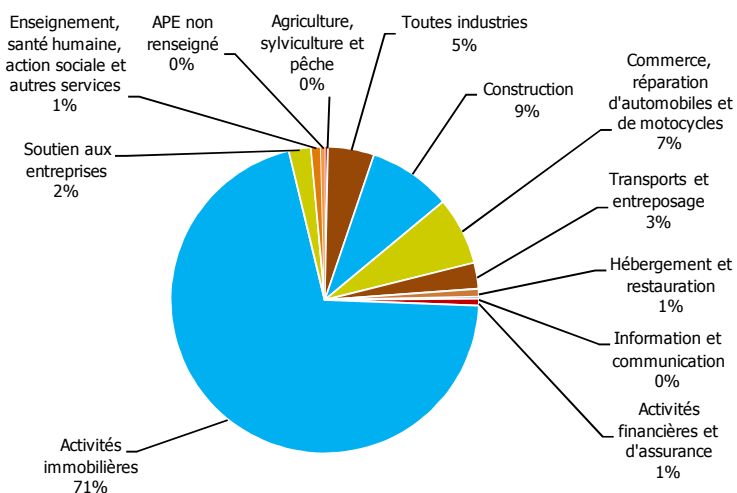
L'analyse par taille d'entreprises révèle que l'encours des grandes entreprises enregistre une forte hausse (+41,0 %), alors que l'encours des petites et moyennes entreprises augmente plus modérément (+2,9 %) et qu'à l'inverse, l'encours des très petites entreprises recule de 1,0 %.

La hausse de l'encours mobilisé observée ce trimestre concerne principalement les crédits moyen et long terme (+5,6 %, soit +70,2 M€). Les crédits court terme enregistrent une légère baisse de leur encours de 0,3 % (-0,3 M€). L'augmentation des crédits moyen et long terme représente la quasi-totalité de la hausse du financement des grandes entreprises ainsi que des petites et moyennes entreprises. Hors sociétés immobilières, holdings, administrations et activités diverses, les très petites entreprises captent 30 % des financements, contre 52,7 % pour les petites et moyennes entreprises et 17,2 % pour les grandes entreprises.

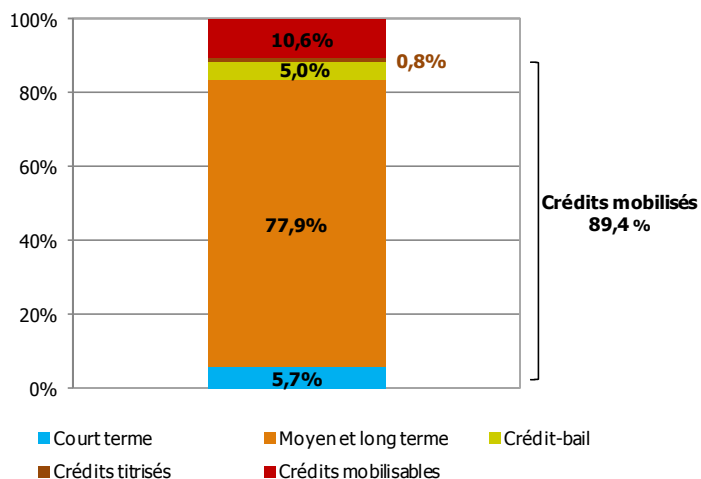
LES ENCOURS DE CRÉDITS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

En millions d'euros	Crédits mobilisés			Crédits mobilisables			Crédits mobilisés et mobilisables		
	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel	Encours	Glissement trimestriel	Glissement annuel
Agriculture, sylviculture et pêche	5,2	16,7%	34,0%	0,6	14,7%	122,4%	5,7	16,5%	39,6%
Toutes industries	65,0	4,4%	7,1%	18,3	-8,9%	9,6%	83,3	1,2%	7,7%
<i>dont industrie manufacturière</i>	<i>31,9</i>	<i>10,1%</i>	<i>17,8%</i>	<i>16,6</i>	<i>-11,0%</i>	<i>9,3%</i>	<i>48,5</i>	<i>1,8%</i>	<i>14,8%</i>
Construction	87,7	29,7%	25,0%	62,2	-5,2%	-16,8%	149,8	12,5%	3,4%
Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles	88,3	3,4%	4,2%	33,7	8,2%	25,8%	122,0	4,7%	9,4%
Transports et entreposage	42,8	13,5%	6,2%	3,8	33,2%	72,3%	47	14,9%	9,6%
Hébergement et restauration	13,6	37,2%	39,5%	0,2	-54,8%	-1,7%	13,9	32,8%	38,5%
Information et communication	2,8	70,9%	-57,5%	0,7	-63,5%	55,4%	3,5	-1,1%	-50,4%
Activités financières et d'assurance	12,2	25,4%	86,3%	0,3	0,0%	-48,5%	12,5	24,5%	74,2%
Activités immobilières	1 156,1	1,2%	8,5%	51,8	-8,5%	30,9%	1 207,8	0,7%	9,3%
Soutien aux entreprises	31,7	0,8%	-0,8%	8,0	7,1%	1,1%	39,7	2,0%	-0,5%
Enseignement, santé humaine, action sociale et autres services	17,3	8,3%	4,3%	0,7	58,1%	133,770%	18,0	9,7%	6,7%
APE non renseigné	6,7	14,2%	88,5%	0,3	-27,2%	-27,2%	6,9	11,8%	81,5%
Total	1 529,3	3,7%	9,2%	180,5	-3,9%	6,2%	1 709,8	2,9%	8,9%

Répartition des crédits par secteur d'activité

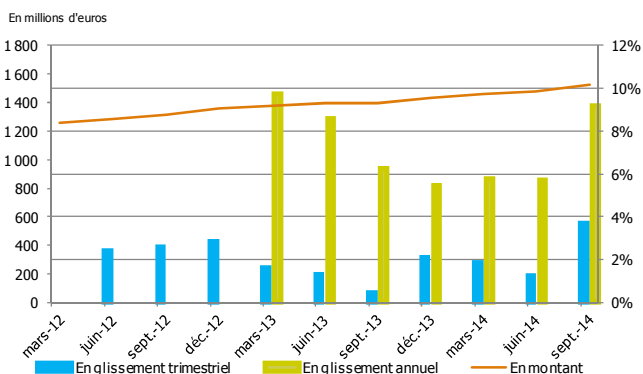


Répartition des crédits par terme

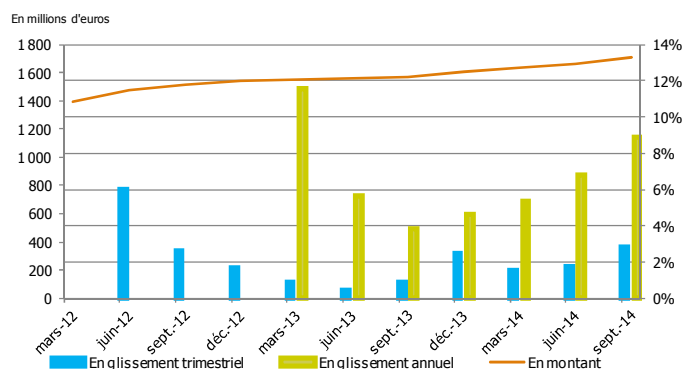


Évolution des crédits mobilisés et des crédits totaux

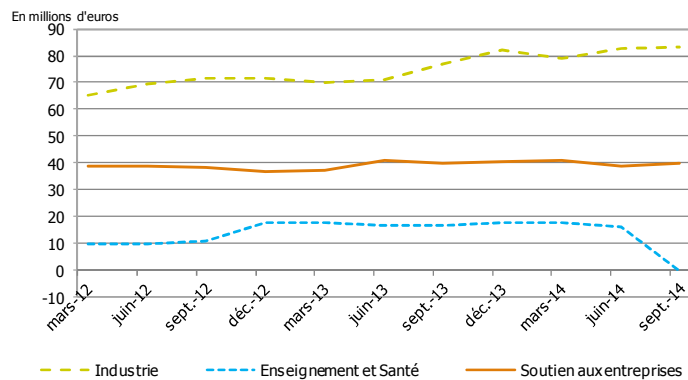
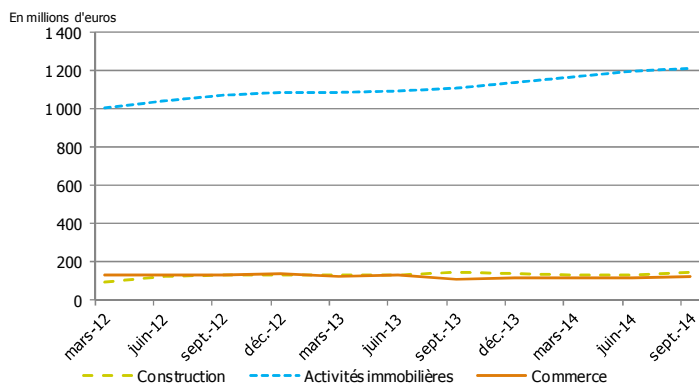
Evolution des crédits mobilisés



Evolution des crédits totaux



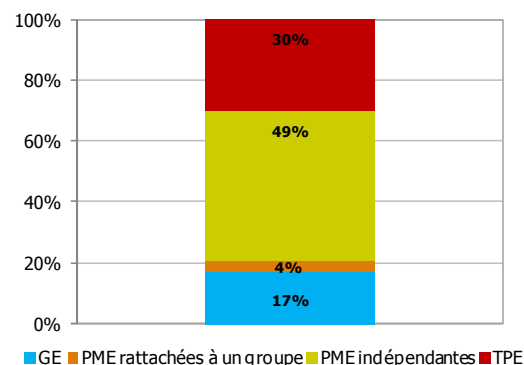
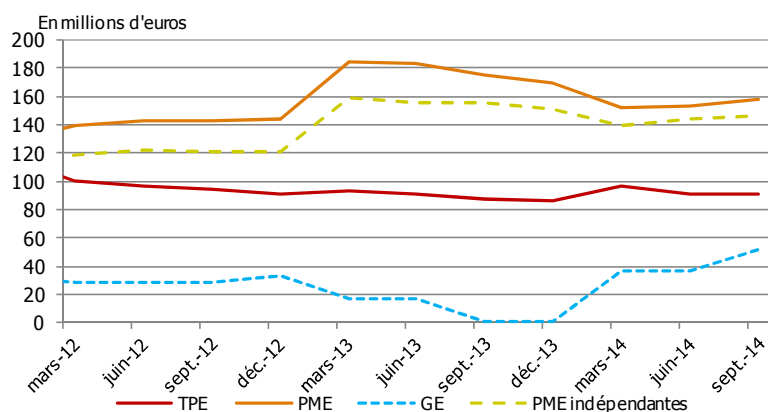
Évolution des crédits totaux dans les principaux secteurs d'activité



LES ENCOURS DE CRÉDITS PAR TAILLE D'ENTREPRISES

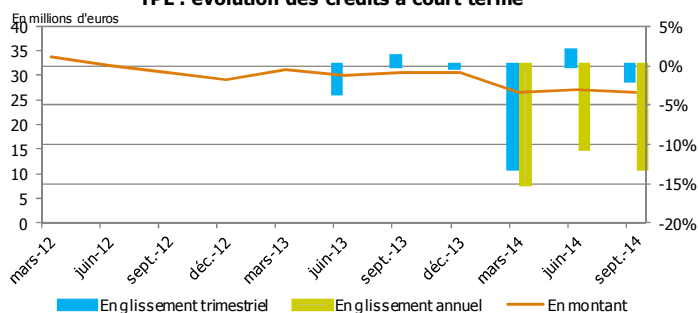
En millions d'euros	Nombre d'entreprises au 30/09/14	sept.-13	déc.-13	mars-14	juin-14	sept.-14	Glissement trimestriel	Glissement annuel
Crédits CT		1,4	1,3	4,1	4,4	4,4	-0,6%	207,2%
Crédits MLT		0,0	0,0	32,9	32,1	47,1	46,7%	
Crédit bail		0,0	0,0	0,0	0,0	0,03		-16,1%
Divers		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0%	0,0%
Total GE	3	1,5	1,3	37,0	36,5	51,5	41,1%	3439,8%
Crédits CT		52,8	49,5	45,4	42,9	42,0	-2,0%	-22,3%
<i>dont PME indépendantes</i>		42,2	39,9	38,4	38,3	37,0	-3,3%	-15,0%
Crédits MLT		111,6	109,3	97,0	100,5	105,1	4,5%	-6,0%
<i>dont PME indépendantes</i>		105,4	103,3	92,8	97,3	101,1	3,9%	-4,3%
Crédit bail		8,3	8,1	7,9	8,1	8,9	10,9%	6,8%
<i>dont PME indépendantes</i>		8,2	8,0	7,8	8,0	8,7	9,9%	5,8%
Divers		2,4	2,3	2,2	2,1	1,9	-6,3%	-19,1%
Total PME	228	175,1	169,2	152,5	153,5	158,0	2,9%	-10,6%
<i>dont PME indépendantes</i>	213	155,8	151,3	139,1	143,5	146,8	2,2%	-6,9%
Crédits CT		26,5	26,5	30,2	27,1	25,8	-4,8%	-2,9%
Crédits MLT		52,3	51,3	57,1	55,0	54,8	-0,6%	5,0%
Crédit bail		7,6	7,5	8,3	8,2	9,0	9,3%	19,2%
Divers		1,5	1,3	1,1	0,9	0,8	-10,7%	-42,1%
Total TPE	692	87,9	86,6	96,7	91,3	90,5	-1,0%	3,0%
Holding et administrations d'entreprises	19	5,6	10,5	9,9	9,6	10,3	7,7%	81,7%
Activités immobilières	720	1 092,8	1 119,9	1 149,0	1 169,1	1 185,3	1,4%	8,6%
Divers	246	37,7	42,1	11,3	14,6	33,7	133,2%	-10,5%
TOTAL crédits mobilisés	1 908	1 400,6	1 429,7	1 456,3	1 474,6	1 529,3	3,7%	9,2%
Total crédits CT		105,1	98,2	98,6	98,3	98,0	-0,3%	-6,8%
Total crédits MLT		1 197,6	1 232,9	1 246,2	1 263,1	1 333,3	5,6%	11,3%
Total crédit bail		82,3	83,6	97,3	99,6	85,1	-14,6%	3,5%
Total crédits titrisés		15,6	14,9	14,2	13,5	12,9	-4,4%	-17,3%
TOTAL crédits mobilisables		170,1	179,2	177,5	187,8	180,5	-3,9%	6,2%
TOTAL	1 908	1 570,6	1 608,8	1 633,9	1 662,4	1 709,8	2,9%	8,9%

Évolution et répartition des crédits mobilisés par taille d'entreprises

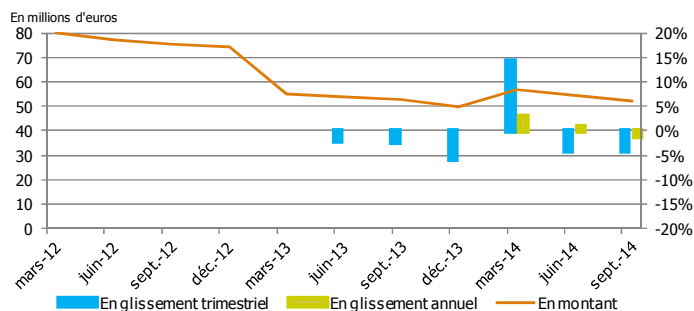


Évolution des crédits mobilisés des TPE par terme

TPE : évolution des crédits à court terme

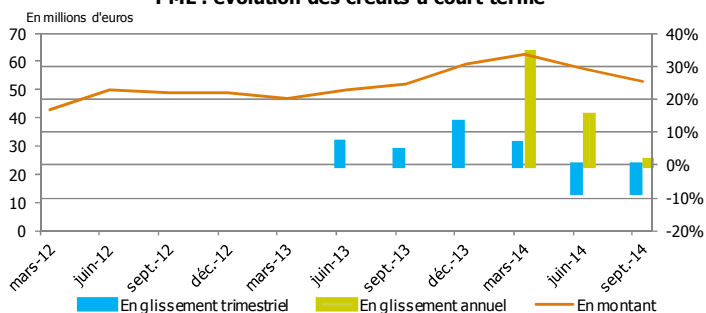


TPE : évolution des crédits à moyen terme

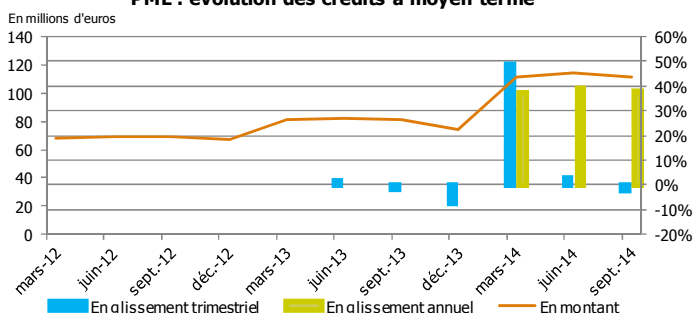


Évolution des crédits mobilisés des PME par terme

PME : évolution des crédits à court terme



PME : évolution des crédits à moyen terme



MÉTHODOLOGIE

Les données utilisées sont établies à partir des déclarations des établissements de crédit au Service central des Risques (SCR) de la Banque de France, dès lors que les concours accordés aux entreprises localisées dans les départements d'outre-mer ou les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin dépassent le seuil de 25 000 euros. Les déclarations portent sur les crédits mobilisés (comprenant les crédits à court terme, à moyen et long terme, le crédit-bail et les crédits titrisés) et les crédits mobilisables (partie non utilisée des crédits confirmés et des crédits documentaires, ainsi que la partie non disponible des crédits en compte d'affacturage). Concernant les entrepreneurs individuels, seuls les encours professionnels sont déclarés.

Les entreprises sont classées en plusieurs catégories (classification figée sur un an) en combinant plusieurs critères :

- les **Grandes entreprises** (GE) : sont celles dont le niveau d'activité est supérieur ou égal à 50 millions d'euros ou dont l'encours de crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) est supérieur à des niveaux sectoriels (correspondant au plus fort endettement, calculé au niveau du 95^e centile), ou dont le maximum de l'encours de crédits mobilisables sur les 12 derniers mois dépasse 20 millions d'euros ;
- les **Petites et moyennes entreprises** (PME) : sont celles dont le niveau d'activité est compris entre 1,5 et 50 millions d'euros ou dont l'encours de crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) est supérieur à 1 million d'euros ;
- les **Très petites entreprises** (TPE) : sont celles dont le niveau d'activité est inférieur à 1,5 million d'euros, sous réserve que l'encours des crédits mobilisés (moyenne sur 12 mois) soit inférieur à 1 million d'euros et le maximum de l'encours mobilisable ne dépasse pas 20 millions d'euros.

Par ailleurs, des regroupements spécifiques sont effectués pour isoler les holdings et les entreprises du secteur « activités immobilières ».